



**COMMENT DONNER
L'IMPULSION POUR UNE
SOBRIÉTÉ COLLECTIVE,
EFFICACE ET ALLER AU-DELÀ
DES SYMBOLES ?**

Par Nicolas Goldberg

23 AOÛT 2022

Comment donner l'impulsion pour une sobriété collective, efficace et aller au-delà des symboles ?

Synthèse

Nicolas Goldberg
*responsable Energie de
Terra Nova*

Avec l'appui
d'**Alexandre
Hierochinsky**, *ingénieur
dans l'énergie, et
l'ensemble du pôle
Energie de Terra Nova*

23 août 2022

Nous le vivons déjà : le choc énergétique est là et pourrait bien s'amplifier cet hiver. Des prix élevés à coup sûr, des restrictions sans doute, des coupures d'approvisionnement peut-être. Comment nous préparer efficacement à ces mois difficiles qui arrivent à grande vitesse ? Des mesures ont été prises, comme le bouclier tarifaire pour l'énergie, mais réduire le coût de la facture d'énergie pour les consommateurs via des blocages ne pouvait être que temporaire tant l'addition de ce dispositif commence à être salée. En outre, nous devons rester cohérents avec nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans un contexte où l'énergie cessera d'être une commodité abondante et bon marché, des gains d'efficacité et une chasse aux gaspillages seront nécessaires. Il faudra toutefois y ajouter un effort de modification de nos usages et comportements en vue d'une plus grande sobriété. C'est elle qui permettra de combiner au mieux les deux objectifs de protection contre la crise énergétique et de réalisation de nos engagements pour la sauvegarde du climat.

Comment réduire nos consommations au-delà des petits gestes quotidiens, utiles mais insuffisants, qui sont à la portée de tous ? La sobriété énergétique doit devenir un projet collectif, mis en œuvre rapidement, avec des mesures réalistes, qui tiennent compte des inégalités et évitent l'exclusion des ménages les plus modestes. Exemplarité, application des textes, incitations, responsabilités mais aussi

contraintes : tout l'éventail des mesures publiques doit être déployé, avec des initiatives de court, de moyen et de long termes.

Trop souvent confondue avec le rationnement ou la bonne volonté individuelle, la sobriété est en réalité un projet collectif car nos usages sont dépendants de l'organisation sociale : nous ne pouvons changer nos habitudes de mobilité, par exemple, que si l'offre de transport et les rythmes collectifs (de travail ou de loisir) nous le permettent ou nous y invitent.

C'est dans cet esprit que nous présentons ici 14 mesures pour favoriser la sobriété individuelle et collective avec pour boussole un projet de société responsable et désirable. Un premier ensemble de propositions concerne des mesures de court terme, en commençant par la mise en œuvre concrète et plus rigoureuse de décisions déjà prises : interdiction des terrasses chauffées en extérieur, respect des normes de chauffage/climatisation dans les bâtiments publics, extinction des vitrines et des panneaux d'affichage lumineux la nuit, effort supplémentaire pour les meubles réfrigérés en supermarché. Au-delà de ces cas emblématiques, l'incitation à changer les comportements et à réduire la consommation d'énergie doit porter sur des activités très visibles pour soutenir la pédagogie publique. Il est en effet vain de chercher l'adhésion des ménages, à qui des efforts réels seront demandés, si des secteurs comme le sport, les grands événements culturels et festifs ou encore les éclairages publics ou commerciaux ne font pas preuve d'adaptation.

Un deuxième ensemble de mesures touche aux incitations liées au coût de l'énergie et par conséquent à la politique tarifaire. Il faut donner les bonnes indications aux ménages pour qu'ils adaptent leur comportement. De ce point de vue, les mesures de bouclier tarifaire ne sont pas complètement vertueuses car elles doivent s'accompagner de ciblage social pour ne pas alléger la facture de ménages favorisés qui ne ressentiraient aucune incitation à modifier leurs comportements. D'un autre côté, le « chèque énergie », qui n'est pas utilisé par un quart des bénéficiaires potentiels, devrait pouvoir être monétisé. On peut aussi s'appuyer sur la capacité d'adaptation et de flexibilité des ménages et des entreprises, notamment en cas de pic de consommation. Nous proposons ainsi de mettre en place une « météo de l'énergie » introduite dans les bulletins météo quotidiens : elle donnera des indications claires sur les comportements à adopter au jour le jour pour éviter des tensions sur le réseau électrique notamment. Des mesures ponctuelles facilitant la

réduction des mobilités contraintes pourront agir sur le volet de la consommation de carburants.

Enfin, l'effort doit être maintenu sur les mesures de plus long terme, déjà identifiées en grande partie dans les objectifs de réduction de notre empreinte carbone : plans de mobilité durable (relance du ferroviaire, mobilités douces et mobilités du quotidien, limitation de l'aérien, du transport en poids lourds, du poids des véhicules particulier...) ; changement des modes de consommation (moins de jetable, plus de proximité, de circuits courts, etc.), urbanisme compact et résilient...

La crise énergétique hivernale qui s'annonce n'est pas seulement un mauvais moment à passer, elle constitue aussi, parce qu'elle est révélatrice de l'ampleur des défis qui nous attendent, une opportunité pour nous mettre collectivement sur le chemin d'une décarbonation plus active et plus rapide. Des petits gestes individuels aux grandes décisions d'infrastructure, nous pouvons être cohérents avec des objectifs de solidarité sociale et de responsabilité environnementale en faisant de la sobriété un chantier ambitieux, concret et désirable.

INTRODUCTION

Risque de pénurie de gaz en cas de grand froid, prix délirants à la pompe ou risque élevé de coupures d'électricité pour cet hiver : plus personne ne peut désormais ignorer l'ampleur de la crise énergétique à laquelle nous sommes confrontés. La période de chauffe de cet hiver pourrait être fatale pour bon nombre d'entreprises et mettre notre modèle de cohésion sociale à rude épreuve. Dans ce contexte à hauts risques et compte tenu du peu de temps imparti pour trouver des solutions, un concept autrefois honni par certains devient désormais à la mode : la sobriété. Assimilée, souvent à tort, à la décroissance ou "un retour à la bougie", la sobriété sera en effet nécessaire pour diminuer nos consommations énergétiques et faire collectivement face au choc énergétique que nous sommes déjà en train de subir.

L'urgence de la situation appelle toutefois au sérieux et à l'exemplarité : raccourcir sa douche, limiter la température de son logement l'hiver ou la climatisation l'été, couper son wifi ou éteindre la lumière en sortant de la pièce constituent des gestes indispensables, mais ils seront loin d'être suffisants. Par ailleurs, l'appel à ce type d'éco-gestes ne pourra être effectif si des consommations énergétiques superflues (éclairages la nuit, panneaux publicitaires lumineux, climatisation les portes ouvertes dans certaines enseignes...) perdurent et donnent l'impression que seuls les particuliers, et surtout les plus précaires, doivent porter l'effort.

Comment mettre en œuvre une politique publique de sobriété efficace, proportionnée et applicable ? Comment partager les efforts ? Comment passer à l'échelle, sachant que les éco-gestes citoyens seront nécessaires mais insuffisants ? Comment l'État peut-il donner l'impulsion en se montrant exemplaire ? Face à l'urgence, notre collectif énergie de Terra Nova propose un éclairage et avance quelques propositions pour faire de la sobriété un cap désirable et une source de résilience pour nos sociétés énergivores confrontées aux limites planétaires.

1. BAISSER NOS CONSOMMATIONS D'ENERGIE : DE LA DIFFERENCE ENTRE RATIONNEMENT, EFFICACITE ET SOBRIETE

Consommer moins pour respecter les limites planétaires, diminuer la consommation d'énergie fossile et préserver le pouvoir d'achat, oui, mais de combien et comment ?

En déplacement chez GRTgaz le 23 juin 2022, la Première ministre Elisabeth Borne et la ministre de la transition énergétique Agnès Pannier-Runacher ont annoncé l'objectif de -10% de consommation d'énergie finale d'ici deux ans¹. -10%, cela peut paraître peu mais ce serait dans ce laps de temps totalement inédit. Cela représente une baisse du même ordre que celle qu'a subie notre pays lors de la crise sanitaire de 2019. En 2008, l'adoption du paquet Énergie-Climat du Conseil Européen fixait comme objectif 20% d'économies d'énergie finale en 20 ans et cet objectif n'a pas été atteint par la France. Depuis, les gisements d'économies d'énergie les plus profitables, en particulier dans l'industrie, ont d'ores et déjà été mobilisés. Pour aller aujourd'hui 5 fois plus vite que ce que nous avons fait dans le passé, les seules économies d'énergie immédiatement accessibles et rentables et les petits gestes seront bons à prendre mais ne suffiront pas à remplir cet objectif d'économie en deux ans.

Dès lors, quels nouveaux leviers sont encore disponibles ?

Trois leviers très différents peuvent être envisagés :

- **Le rationnement** pur et dur de la consommation énergétique ou la possibilité de réduire temporairement la consommation énergétique. Bien que l'activation de ce levier ne constitue pas une politique de sobriété désirable, force est de constater qu'il pourrait bien être nécessaire du fait de l'insuffisance de l'offre d'énergie, et mis en œuvre soit de manière réglementaire avec la limitation de consommations pour certains acteurs, soit à travers un signal prix prohibitif pour certaines catégories d'acteurs (ce qui aurait dû se produire en 2022 sur l'électricité et le gaz par exemple, mais a été évité grâce au bouclier tarifaire). Il est également possible que des leviers dit "post marchés"² soient activés dans certaines circonstances (coupures d'industriels et de particuliers à certains moments de tensions). Toutefois, avoir recours au rationnement énergétique traduit d'abord l'échec de vingt ans de politique énergétique défailante quand le manque d'énergie fossile devient source de crise, quand la demande énergétique n'a pu être contenue et quand le déploiement des énergies renouvelables et bas carbone a trop tardé. Le rationnement ne peut ainsi

¹ <https://www.vie-publique.fr/discours/285520-elisabeth-borne-agnes-pannier-runacher-23062022-approvisionnement-gaz>

² Les opérateurs énergétiques disposent d'un certain nombre de leviers en cas de pénurie. Pour le gaz, les contrats de certains industriels prévoient une "interruptibilité" pour couper le gaz sur certaines périodes, en l'échange d'une rémunération. Pour l'électricité, le transporteur, responsable de l'équilibre électrique, peut couper en quelques secondes des industriels, baisser la tension sur le réseau ou encore couper des zones lors de délestages tournants s'il n'y a pas assez de production d'électricité ou/et d'imports pour équilibrer le réseau.

pas être considéré comme durable ou désirable : il n'est que le constat d'un échec, et n'est destiné qu'à être mis en œuvre de manière temporaire pour passer une crise que nous espérons la plus courte possible. En outre, les mesures de rationnement ne s'inscrivent pas dans le temps long, au contraire : sitôt qu'elles seront levées, elles risquent d'être suivies d'un effet rebond de la consommation.

- **L'efficacité**, ou l'amélioration des performances techniques des usages. C'est généralement sur ce volet que les politiques publiques se sont concentrées. En effet, l'efficacité énergétique implique une conservation totale des services rendus par l'énergie pour l'utilisateur sans modification de son usage. Elle repose sur l'efficacité des procédés industriels, d'ores et déjà bien mobilisés dans l'industrie pour des questions de compétitivité, ou encore dans le domaine de l'isolation des bâtiments, le remplacement des modes de chauffage peu efficaces, l'amélioration des performances de l'électroménager, le passage d'un éclairage incandescent à un éclairage fluorescent (LED)...

Sur ce volet, principal axe de travail des politiques énergétiques françaises visant à maîtriser la demande énergétique, les marges de manœuvre de l'Etat sont conséquentes et passent généralement par de la réglementation s'appuyant sur les normes et par les systèmes d'aide à l'équipement (MaprimeRenov, bonus-malus automobile et prime à la casse, CEE, aides fiscales notamment). Que ce soit dans les logements, l'industrie ou la mobilité, l'efficacité ne peut être toutefois considérée réellement efficace qu'avec une logique de sobriété pour éviter les effets rebond. A titre d'exemple, comme le constataient avec tristesse le directeur exécutif de l'AIE Fatih Birol ou la paléo-climatologue Valérie Masson-Delmotte, l'essor des SUV et l'augmentation constante du poids des véhicules ont annulé tout gain possible de consommation de pétrole par l'amélioration de l'efficacité des moteurs thermiques, démontrant la nécessité de maîtriser le poids des véhicules en plus de l'efficacité des technologies de propulsion.

- **Enfin, la sobriété** ou les changements d'usage, de comportement ou de pratique de consommation engendrant une baisse de consommation d'énergie. Selon les courants politiques et les interlocuteurs, la sobriété peut recouvrir différentes facettes que nous proposons de classer en trois niveaux :

- La **“chasse au gaspi”**, ou la recherche d'économies d'énergies venant d'usage ne rendant finalement aucun service. Par un mélange de sobriété et d'efficacité, l'élimination de ce que la société peut considérer comme un “gaspillage d'énergie” peut avoir de grands effets sur le long terme. Cela peut passer à une échelle individuelle par des “éco-gestes” (extinction et coupure du chauffage de pièces inoccupées, mise sous couvercle d'une casserole d'eau à chauffer...) ou à une échelle plus collective à travers l'application d'un ensemble de mesures parfois inscrites dans la loi (extinction des enseignes lumineuses la nuit, fermeture des emplacements réfrigérés dans les grandes surfaces, etc.),
- La **sobriété individuelle**, ou les écogestes de la vie quotidienne. Si, pris isolément, un geste individuel ne représente finalement que peu d'économies, nos modes de consommation reflètent, tout comme le vote, qui nous sommes, nos valeurs, nos habitudes et ce sur quoi nous portons nos choix. Sur ce volet, l'addition d'actions individuelles, soutenues par des politiques publiques exemplaires associées à un imaginaire collectif, peut avoir de puissants effets sur la consommation globale d'énergie. Réduire d'un degré la température de chauffage, une climatisation modérée, une alimentation moins transformée, une limitation de ses achats ou la réparation d'appareils électroménagers au détriment d'un nouvel achat sont autant d'actions qui, additionnées les unes ou autres, peuvent avoir des effets significatifs. Le 4 avril 2022, lors de l'alerte Ecowatt de RTE annonçant une tension sur le réseau électrique et demandant donc de veiller à ses usages électriques sur une plage horaire donnée, l'équivalent de la production d'un réacteur nucléaire a été économisé³, signe qu'un consommateur conscient et bien informé a le pouvoir d'agir et d'avoir un impact à une échelle nationale,
- La **sobriété collective**, ou les modes d'organisation de notre société qui influent sur les changements d'usage. C'est un fait : nos modes de consommation dépendent largement de la façon dont sont organisées nos sociétés. Selon que nous autorisons ou non les terrasses chauffées en

³ RTE a estimé que l'appel avait fait économiser un appel en puissance de 800 MW, soit près d'un réacteur nucléaire (les plus nombreux de notre parc représentant chacun une puissance de 900 MW) <https://www.rte-france.com/actualites/mobilisation-francais-permis-reduire-consommation-electricite-lundi-4-avril>

extérieur, que nous limitions ou non un peu plus la vitesse sur les routes, que nous développions ou non des infrastructures pour les mobilités douces et collectives, que nous aménagions ou non le territoire de manière à rapprocher les lieux de vie et commerces des lieux de travail, ou que nous facilitions ou non le télétravail, nos usages des services de la vie quotidienne et les consommations énergétiques qui en résultent seront radicalement différents. Par certains aspects, cette sobriété collective peut aussi présenter des co-bénéfices non énergétiques qui la rendent plus désirable encore, par exemple en favorisant l'accès à certains services pour les catégories les moins favorisées, en redynamisant certains territoires et rééquilibrant les dynamiques entre métropoles et villes petites et moyennes, en améliorant la qualité de vie : pour un ménage qui peine à payer son plein d'essence, télétravailler et se voir offrir pour l'accès aux services rendus dans les métropoles une possibilité de mobilité via l'utilisation d'une piste cyclable et/ou d'un mode de transport collectif financé par la collectivité constitue un moyen d'augmenter sa liberté en préservant son pouvoir d'achat. L'exemple le plus flagrant d'une telle politique de sobriété collective désirable et durable a été celle des Pays-Bas au moment des chocs pétroliers : outre l'interdiction de circuler en voiture le dimanche, le pays a mis en place un grand plan d'aménagement de pistes cyclables dont l'usage est aujourd'hui plébiscité, à Amsterdam comme ailleurs dans le pays, tant il a révolutionné la mobilité des citoyens, améliorant ainsi tout à la fois leur cadre de vie et leur pouvoir d'achat.

Tous ces concepts pour diminuer la consommation d'énergie ont déjà connu leur heure dans les crises passées. En effet, si le grand public associe généralement le choc pétrolier de 1973 avec la décision de développer un vaste programme nucléaire, les mesures drastiques d'économies d'énergie qui ont été prises alors dans un mélange d'efficacité, de rationnement et de sobriété ont également joué leur rôle dans la gestion de la crise, notamment à court terme. Citons parmi d'autres mesures :

- La création de l'Agence pour les Economies d'Energie (AEE)
- La première loi de réglementation thermique en 1974, puis du Commissariat à l'Énergie Solaire (COMES),

- La limitation de vitesse sur routes (à 100 km/h sur l'ensemble du réseau sauf autoroutes le 1er juillet 1973, puis à 120 km/h sur autoroutes et 90 sur les autres routes en décembre 1973),
- La limitation de la température à 19°C dans les bâtiments publics, avec recommandation d'en faire autant pour les particuliers,
- L'arrêt des émissions télévisuelles après 23h (car à l'époque, la production d'électricité en France se faisait avec une part significative de dérivés du pétrole...),
- La demande d'arrêt des rallyes (jamais concrétisée),
- L'extinction des vitrines commerciales la nuit,
- Les subventions de l'AEE pour la chasse au fioul dans le chauffage, l'isolation dans la construction neuve et les travaux chez les particuliers,
- Le passage à l'heure d'été en 1976 (alors que plusieurs de nos voisins l'avaient adoptée plusieurs décennies avant la France...)

Force est de constater que nous sommes encore loin de telles mesures, peut-être parce que le "choc" ne s'est pas encore pleinement matérialisé. A l'époque, le problème était concentré sur le pétrole. La confiance en l'Etat était encore forte et les théories "du déni" sur l'absence de problème étaient inexistantes. Avec une confiance étiolée en l'Etat et un problème plus large car ciblant l'énergie au sens large, sans réel signal prix envoyé pour le moment aux consommateurs sur le gaz et l'électricité, comment enclencher une rupture à la baisse de la demande énergétique ?

2. POUR UN CHOC DE SOBRIETE A COURT TERME, COMMENCER PAR FAIRE APPLIQUER LES LOIS EXISTANTES

Cela peut sonner comme une évidence et pourtant... De nombreuses mesures de sobriété énergétique sont inscrites dans la loi et ne sont pas respectées, par manque de contrôle ou de volonté de les mettre en œuvre. Le dernier exemple en date est celui des terrasses chauffées en extérieur, interdites depuis le 31 mars 2022 par la loi communément appelée "loi climat et résilience" et dont les prescriptions n'ont été que très peu suivies pendant les

périodes de froid qui ont suivi en avril de la même année, au nom “d’une tolérance temporaire”. Bien que la loi prévoit une amende de cinquième classe (1 500€) en cas de récidive, aucune verbalisation n’a eu lieu.



En avril 2022, après l'interdiction des terrasses chauffées en extérieures et en pleine alerte Ecowatt du 4 avril sur l'approvisionnement électrique, de nombreuses enseignes ont continué de chauffer leurs terrasses

Appliquer cette loi, au-delà de la nécessité évidente de faire appliquer le droit, constituerait à la fois un geste de sobriété responsable, et la suppression d’une consommation superflue d’énergie qui décourage les éco-gestes. En cas de non respect, les dispositions prévues doivent simplement être appliquées. Quelle perte de légitimité démocratique si le Parlement vote une disposition sans que les autorités ne la fassent appliquer ! Il n’y a pas de meilleur moyen pour faire douter de l’utilité du monde politique.

Terra Nova | Comment donner l’impulsion pour une sobriété collective, efficace et aller au-delà des symboles ?

Proposition n°1, respect des lois : appliquer l'interdiction des chauffages en terrasse, avec verbalisation des récidives comme le prévoit déjà la loi

Concernant le chauffage ou la climatisation des bâtiments, de nombreuses dispositions existent également dans le code de l'énergie. Ainsi, pour les locaux à usage d'habitation, d'enseignement, de bureaux ou recevant du public et dans tous autres locaux, les limites supérieures de chauffage sont fixées à 19°C. En cas d'inoccupation pendant 24 à 48h, cette température tombe à 16°C et à 8°C si la durée d'inoccupation excède 48h. Pour la climatisation, le même type de réglementation limite à 26°C la température maximale de refroidissement. Quiconque a un jour eu froid en entrant dans un grand espace en plein été peut constater que cette obligation est peu appliquée, y compris dans les bâtiments publics.

S'il s'avère complexe et intrusif d'appliquer ce genre de réglementation dans l'habitat privé, l'Etat et les collectivités territoriales doivent faire appliquer ces mesures réglementaires (qui n'exigent aucun investissement) à l'ensemble de leurs bâtiments. Il sera ensuite nécessaire de l'étendre aux bureaux et aux espaces commerciaux. Des campagnes de sensibilisation des gestionnaires techniques de bâtiment (GTB) et des sanctions progressives pourraient être mises en œuvre pour amorcer l'élan de sobriété. Un appel aux particuliers et aux copropriétés serait ainsi d'autant plus crédible et probablement suivi avec les grandes enseignes et l'Etat qui montrent l'exemple.

Proposition n°2, respect des lois : Prévoir un dispositif de suivi des collectivités et des administrations pour qu'elles appliquent et contrôlent l'application de ces dispositions légales et verbalisent le non-respect des normes.

Lancer une campagne de sensibilisation auprès des gestionnaires techniques de bâtiments (GTB) sur les températures de gestion autorisées dans le cadre du code de l'énergie et les bonnes pratiques de maîtrise de la demande.

Lancer un appel sur la base de cette exemplarité aux particuliers et copropriétés

Selon la même logique, il est également nécessaire de faire respecter la loi en matière de respect d'éclairage des enseignes commerciales de nuit. En effet, après avoir été maintes fois repoussée, la loi prévoit désormais depuis 2018 que les enseignes commerciales soient éteintes de nuit à partir d'une heure du matin. Cette disposition a d'ailleurs été renforcée cet été par un décret de la ministre de la transition énergétique en l'étendant également aux publicités lumineuses. S'il pourrait être opportun d'étendre cet horaire à 1h après la fermeture

de l'enseigne et de l'appliquer également dans les gares et aéroports et aux écrans publicitaires, mettre en application cette disposition serait déjà une belle avancée, qui plus est dans un contexte où la France produit de l'électricité à partir de gaz et a recours à des importations, même la nuit, en raison de la faible disponibilité de son parc nucléaire.

Proposition n°3, respect des lois : faire appliquer les lois relatives à l'extinction des enseignes commerciales la nuit ; étendre les horaires d'extinction à une heure après la fermeture de l'enseigne ; faire appliquer ce même principe à l'ensemble des écrans publicitaires.

Enfin, d'autres mesures de sobriété gagneraient à être généralisées. En 2012, l'objectif visait que 75% des réfrigérateurs des hypermarchés soient équipés de portes pour favoriser l'efficacité énergétique. S'appuyant sur le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), cette convention s'est avérée extrêmement efficace sachant que le froid représente pour les hypermarchés plus de consommation d'énergie que l'éclairage et le chauffage réunis! Il pourrait être intéressant de viser désormais les 100%.

Proposition n°4, respect des lois : Étendre l'objectif de fermeture de 75% des meubles réfrigérés en hypermarché à 100% des surfaces commerciales.

3. POUR EMBARQUER NOS CONCITOYENS DANS L'EFFORT COLLECTIF, L'ETAT DOIT EXPLIQUER, ETRE EXEMPLAIRE ET LUTTER CONTRE LES CONSOMMATIONS SUPERFLUES

En France, environ un quart de notre énergie finale est électrique. Le gaz fossile, utilisé à part équivalente entre l'industrie (31%) et le résidentiel (28%) suivi par le tertiaire (17%), pèse quant à lui pour un cinquième de nos énergies finales. Enfin, les produits pétroliers raffinés, principalement utilisés pour se déplacer, pèsent pour 40% de nos énergies finales. A tort ou à raison, les marchés anticipent des difficultés d'approvisionnement, donc des prix élevés pour toutes ces énergies. Pour le gaz et l'électricité, des offres inférieures à la demande sont prévisibles en raison des difficultés d'approvisionnement et de la baisse soudaine de productivité du parc nucléaire français. Pour le pétrole, il s'agit essentiellement à court terme

d'un risque prix mais d'autres difficultés d'offres pourraient apparaître à moyen terme. Ainsi, la maîtrise de la demande par la mise en place de mesures de sobriété s'avère particulièrement nécessaire. Elle se justifie par ailleurs autant par des raisons environnementales (notamment climatiques) que par des raisons économiques, les tensions sur les marchés de l'énergie mettant sous forte contrainte forte les finances du pays et les budgets des ménages.

Pour des raisons d'exemplarité comme de pédagogie, la question des consommations superflues d'énergie doit être traitée. Si ces consommations ne représentent parfois par elles-mêmes qu'une part limitée de la demande d'énergie, les préserver décourage tout un chacun de faire des économies. En effet, demander à nos concitoyens de faire attention à leurs consommations en éteignant le wifi ou en modérant leur chauffage demeure contradictoire avec le maintien de grands éclairages ou d'écrans publicitaires. Restaurer la confiance entre les institutions et les citoyens passe aussi par des mesures symboliques à vocation pédagogique. Ainsi, l'éclairage public des monuments pourrait être éteint lors des jours de tension. Bien que symbolique, ce choix enverrait le bon signal.

Les écrans publicitaires, que nous préconisons d'éteindre de nuit dans la section précédente, pourraient également être éteints pendant les périodes de tension sur le réseau électrique (les journées orange et rouge selon le dispositif Ecowatt du transporteur d'électricité par exemple).

Enfin, un volet énergie, ciblant la consommation des infrastructures événementielles et en particulier l'éclairage, pourrait être intégré dans la charte "15 engagements éco-responsables" des organisateurs d'événements sportifs, pour embarquer ainsi les secteurs du sport et de la culture, grands vecteurs de liens sociaux et de normes collectives, dans la responsabilité énergétique. Il pourrait être également intéressant de renforcer l'engagement n°2 concernant le transport des spectateurs et équipes. Cette charte, à l'initiative du Ministère des Sports, construite avec le WWF, a été signée par les organisateurs de 250 événements nationaux et internationaux. (Lien : [charte15eeorga.pdf \(sports.gouv.fr\)](https://rmcsport.bfmtv.com/football/sobriete-energetique-football-rugby-vers-la-fin-des-cet-hiver-des-competitions-sportives-organisees-de-nuit_AV-202207260201.html)). A ce titre, certains événements pourraient être interdits de nuit pour éviter le recours à un éclairage intensif⁴. Une réflexion pour limiter l'utilisation trop systématique des groupes électrogènes lors des événements éphémères (festival, concerts, etc.) pourrait utilement être lancée. Cela peut

⁴ https://rmcsport.bfmtv.com/football/sobriete-energetique-football-rugby-vers-la-fin-des-cet-hiver-des-competitions-sportives-organisees-de-nuit_AV-202207260201.html

paraître anecdotique, mais ces événements culturels et sportifs sont vecteurs de liens sociaux et projettent des modes de vie, d'autant plus qu'ils sont généralement largement retransmis. Les intégrer dans une démarche de sobriété énergétique aurait une forte valeur symbolique et éducative.

Chacune de ces trois mesures aurait une portée symbolique élevée. Elles ne suffiraient pas à résoudre les tensions sur le système énergétique mais démontreraient l'urgence de la situation et encourageraient l'adoption de comportements sobres en énergie. Ce serait également un moyen de tempérer le développement de ces usages dont la prolifération pourrait poser à terme un problème énergétique aggravant les phénomènes de surconsommation. Le but est de donner un signal et de démontrer une exemplarité. Toutes ces initiatives ont vocation finalement à installer et consolider de nouvelles normes sociales en matière énergétique.

Proposition n°5, mesures symboliques : Réduire l'éclairage nocturne des monuments publics lors des périodes de tension sur le réseau électrique

Proposition n°6, mesures symboliques : Demander l'extinction des écrans publicitaires lors des périodes de tension sur le réseau électrique, en plus de la nuit

Proposition n°7, mesures symboliques : Intégrer un volet énergie dans la charte 15 engagements éco-responsables à horizon 2024 ; Ajouter au périmètre le déplacement des équipes et spectateurs

4. LES ECOGESTES ET LES INCITATIONS A LA SOBRIETE DOIVENT ETRE ENCOURAGEES, TOUT EN PRESERVANT LE NIVEAU DE VIE DES PLUS PRECAIRES

En cette période de tension énergétique, les prix de marché se sont envolés mais les factures n'ont pas nécessairement suivi grâce au bouclier tarifaire mis en place par l'Etat. Décidé avant la guerre en Ukraine, ce dispositif devait être temporaire, le temps que les prix redescendent après l'hiver 2021-2022 pour opérer à un lissage des factures. Malheureusement, l'invasion de l'Ukraine a fait voler en éclat l'espoir que cette crise soit de

courte durée. Dès lors, le bouclier tarifaire se retourne contre ses créateurs : il devient de moins en moins soutenable pour l'Etat et annihile tout signal prix qui devrait nous inciter, particuliers comme professionnels, aux économies d'énergie et aux investissements d'efficacité, même si ces investissements ne peuvent être réalisés sans un accompagnement suffisant, notamment pour les ménages modestes. Il en est de même pour le récent soutien sans ciblage de 230 M€ aux chauffages au fioul voté par l'Assemblée, contre avis de la majorité relative et du Gouvernement. Le soutien à la consommation et les gels de prix profitent avant tout aux classes les plus aisés lorsque ces mesures sont réalisées sans ciblage, comme c'est le cas actuellement⁵.

Comment disposer d'un signal prix efficace sans pour autant faire exploser la précarité énergétique ? Comment inciter aux économies d'énergie par la tarification tout en préservant un accès aux services de première nécessité rendus par cette même énergie ?

Une première évidence demeure qu'il faut pouvoir sécuriser un socle minimal de consommation d'énergie correspondant aux besoins essentiels. Terra Nova a ainsi proposé une "tarification duale" de l'énergie avec des premiers kWh à un prix administré pour tous, pour sécuriser des usages essentiels⁶.

Toutefois, cette tarification ne sera pas suffisante pour les foyers énergétiquement précaires, tant la situation peut varier d'un ménage à l'autre⁷ : des mesures redistributives s'avèrent particulièrement indispensables à mesure que le bouclier tarifaire s'éteindra, comme le chèque énergie qui doit être renforcé dans son montant et peut-être sa base d'éligibilité et possiblement être rendu convertible en monétaire pour assurer sa pleine utilisation par les ayants droit.

Lors des chocs pétroliers, de nouveaux tarifs avaient vu le jour chez EDF, alors en monopole, avec des tarifs différenciés par heure (les heures pleines/heures creuses que nous connaissons encore aujourd'hui) mais aussi des tarifs dit à "pointe mobile", comme le tarif EJP ou le tarif TEMPO, basés sur des jours de tension déclarés la veille où les prix sont plus élevés. Ces tarifs, en extinction, représentaient un grand gisement de flexibilité pour le réseau

⁵ <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/carburants-la-remise-de-18-centimes-beneficie-davantage-aux-plus-aises-qu-aux-plus-modestes-20220723>

⁶ <https://tnova.fr/ecologie/transition-energetique/pour-une-tarification-duale-de-lenergie-domestique/>

⁷ Selon la situation géographique, le nombre d'occupants, le mode de chauffage et l'isolation du logement, la quantité d'énergie pour répondre aux besoins essentiels est très différente. Assurer une quantité minimum à un prix administré serait louable, mais insuffisant pour certains ménages si la base définie n'est pas assez grande, ce qui pourrait la rendre superflue pour d'autres ménages.

électrique. Avec un signal clair et lisible, ils permettraient aux consommateurs d'adapter leurs comportements, d'être particulièrement vigilants les "jours de pointe" et de déplacer certains usages. A mesure que le bouclier tarifaire s'estompera, ces tarifs redeviendront économiquement justifiés, les écarts de prix entre les pics et les creux de consommation étant majeurs sur les marchés de gros. Ils gagneraient donc à être remis au goût du jour, que ce soit via les tarifs réglementés d'EDF ou par une généralisation à l'ensemble des fournisseurs qui pourraient ainsi le proposer en s'appuyant sur le compteur Linky. Cette évolution serait d'autant plus efficace que les dispositifs de rémunération de la flexibilité offerte au système électrique se généraliseraient.

Le chèque énergie pourrait d'ailleurs être abondé pour tous les ménages souscrivant à ce type de tarif, leur permettant ainsi de réaliser des économies en déplaçant leurs usages à des périodes où les tarifs sont avantageux et de payer leurs factures avec un chèque énergie abondé au titre des services qu'ils ont rendus au réseau.

Proposition n°8, écogestes et maîtrise de la demande : Éteindre progressivement le bouclier tarifaire, tout en renforçant le chèque énergie pour les plus précaires ; prévoir un dispositif de conversion du chèque énergie en numéraire pour s'assurer de son utilisation par les ménages éligibles, 25% d'entre eux n'utilisant pas ces chèques chaque année pour des questions de complexité⁸.

Proposition n°9, écogestes et maîtrise de la demande : Relancer des campagnes de souscriptions aux tarifs à pointe mobile, au tarif réglementé ou non ; abonder le chèque énergie pour les ménages éligibles ayant souscrit à de tels tarifs ; lancer par la même occasion un chantier de rénovation des heures pleines/heures creuses pour assurer leur bon placement dans la journée.

Ensuite, pour réduire au minimum les risques de délestages tournants, le dispositif Ecowatt mis en place par le transporteur d'électricité gagnerait à être généralisé. Simple et lisible, les particuliers comme les professionnels peuvent, s'ils le souhaitent, s'inscrire pour recevoir des alertes du réseau de transport d'électricité lorsqu'il existe un risque pour les approvisionnements électriques. D'ores et déjà, le groupe Carrefour s'est engagé à suivre les recommandations d'Ecowatt⁹ les "jours rouges" où des délestages seraient possibles.

⁸ <https://www.capital.fr/votre-argent/cheque-energie-150-euros-de-perdus-pour-les-25-de-beneficiaires-qui-ne-lont-pas-utilise-1338438>

⁹ <https://www.carrefour.com/fr/actuality/2022/ecowattcarrefourte>

Une grande campagne doit ainsi être lancée par les pouvoirs publics pour en appeler à la responsabilité de tous, particuliers comme entreprises, pour souscrire à ce dispositif. Aux bulletins météo des chaînes d'information pourraient par exemple s'ajouter une "météo de l'énergie", celle-ci étant fortement dépendante des températures, pour sensibiliser aux risques d'approvisionnement électrique certains jours.

The screenshot shows the Ecowatt website interface. At the top, there is a navigation bar with the Ecowatt logo, a dropdown menu for "VOTRE RÉGION", and logos for RTE (Le réseau de transport d'électricité), the French Republic, and the Ministry of Energy. Below the navigation bar, there are links for "Pourquoi ce service?", "Des hivers sous vigilance", "Questions fréquentes", "Éco-gestes", and "S'inscrire à l'alerte vigilance coupure".

The main content area features the headline "Ecowatt, votre météo de l'électricité pour une consommation responsable". Below this, there are three cards representing electricity usage forecasts for "VENDREDI 29 juillet", "SAMEDI 30 juillet", and "DIMANCHE 31 juillet". A message states "Notre consommation d'électricité est raisonnable." with a "Partager" button.

On the left, there is a map of France with regional boundaries. On the right, there is a mobile phone charging tip: "Portable Évitez de charger votre portable entre 8h-13h et 17h30-20h30." with a "Voir plus d'Éco-gestes" link.

At the bottom, there is a legend with four categories: "Consommation normale" (green dot), "Consommation élevée" (yellow dot), "Système électrique tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus" (orange dot), and "Système électrique très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation" (red dot).

Le site Ecowatt pour avoir la météo de l'approvisionnement électrique. Inscription sur : <https://www.monecowatt.fr/>

Terra Nova | Comment donner l'impulsion pour une sobriété collective, efficace et aller au-delà des symboles ?

Proposition n°10, écogestes et maîtrise de la demande : Lancer une campagne publique de communication autour du dispositif Ecowatt ; étendre le dispositif aux professionnels et industriels afin de capter un maximum de gisements de flexibilité non pris en compte par les marchés d'effacement ; inciter les entreprises à respecter le même principe que les particuliers sur Ecowatt, éventuellement en intégrant une dimension de perte d'approvisionnement énergétiques dans les plans de continuité d'activité;

Proposition n°11, écogestes et maîtrise de la demande : Sensibiliser les chaînes d'information et de météo à la "météo de l'énergie" pour intégrer le sujet dans les bulletins d'information météo cet hiver, avec une signalétique compatible avec celle d'Ecowatt, des messages sur la maîtrise de la demande et l'impact énergétique des températures en dessous de la normale

Pour terminer, bien que le pétrole soit plus concerné par des effets prix que des risques d'approvisionnement à court terme, un plan collectif de sobriété ne pourrait prendre tout son sens qu'en incluant des mesures sur ce qui représente encore la première énergie consommée en France et dans le monde : le pétrole. Avec un prix à la pompe qui atteint des records, des subventions à la consommation qui s'accumulent et un impact majeur sur le réchauffement climatique, l'essence doit faire partie d'un plan de sobriété.

Nous proposons pour cela d'essayer de supprimer un maximum de trajets domicile-travail en mobilité thermique. Pour ne parler que de mesures souhaitables, nous proposons de favoriser le télétravail "socialement responsable" sur le modèle du travail hybride socialement responsable (THSR) soutenu dans un rapport à paraître de Terra Nova et de renforcer les mesures évitant les trajets domicile-travail sur la pause méridienne (espace cuisine sur le lieu de travail, renforcement des tickets restaurants...). Les mobilités douces pourraient être également mieux encouragées en bénéficiant des mêmes aides que les véhicules de fonction, ces dernières pouvant d'ailleurs être revues pour éviter de favoriser les SUV par rapport aux citadines.

Proposition n°12, écogestes et maîtrise de la demande : Adopter une série de mesures permettant d'éviter une part significative des trajets domicile-travail en mobilité thermique (renforcement du télétravail, solutions des restaurations pour tous sur le lieu de travail, remboursement des frais liés au vélo, instauration d'un système fiscal aussi favorable aux VAE qu'aux voitures de fonctions etc...)

5. A PLUS LONG TERME, UNE OFFRE PUBLIQUE DE SOBRIETE POUR FAIRE BAISSER DURABLEMENT LES CONSOMMATIONS TOUT EN PRESERVANT UN GRAND NOMBRE DE SERVICES

Cette crise énergétique s'avère terrible pour bon nombre de nos concitoyens et entreprises, mais elle peut être le déclencheur d'un réveil généralisé : nous ne pouvons plus faire comme si l'énergie était infinie et sans conséquence politique ou environnementale. Dès lors, comment organiser notre société pour préserver les services autrefois rendus par l'énergie ? Pour une grande partie, la réponse tiendra dans la refonte de communs plutôt que dans des solutions énergétiques, souvent fossiles. Le collectif, que ce soit dans notre urbanisme, notre mobilité ou nos modes de consommations, joue pour la sobriété et contre le fossile. Dès lors, la sobriété est un projet de société désirable sur le long terme, en cela qu'il propose des solutions collectives pour répondre à nos besoins (infrastructures de mobilités douces, transports en communs, proximité des services par un urbanisme rénové, responsabilité collective et plus seulement individuelle des limites planétaires...) plutôt qu'une consommation d'énergie, parfois à un prix prohibitif pour certains ménages.

Au-delà de la crise actuelle, la question de la sobriété se pose pour la préservation du climat. En France, malgré une électricité largement décarbonée, deux tiers de notre consommation d'énergie finale est fossile tant le pétrole est encore hégémonique dans nos mobilités et le gaz naturel fossile bien présent dans le chauffage domestique ou industriel. Évoluer vers la baisse drastique de nos émissions de CO2 puis vers la neutralité carbone ne pourra se faire sans maîtriser les consommations ni modifier les usages, quand bien même nous disposerions assez rapidement d'une production énergétique neutre en carbone.

Voici une liste de mesures de sobriété collective que nous proposons pour diminuer nos consommations énergétiques, avec à la clé un projet de société désirable pour préserver le pouvoir d'achat des ménages et offrir de nouveaux services à basse consommation énergétique pour les plus précaires. Ces mesures de long terme pourraient être annoncées conjointement aux mesures de court terme pour montrer le plein engagement des pouvoirs publics en faveur d'une consommation raisonnée d'énergie à long terme et donner à la

maîtrise de l'énergie la dimension d'un projet de société, qui contribue à l'atteinte des objectifs climatiques de la France tout en retissant des solidarités¹⁰ :

Proposition n°13, sobriété collective de long terme : Lancer un grand plan mobilité durable incluant :

- Un grand plan ferroviaire pour diminuer la nécessité des vols intérieurs et éteindre progressivement les soutiens aux vols intérieurs ;
- Un soutien généralisé aux plans vélos dans les grands centres urbains ;
- Une réactivation des projets de mobilité collective qui devaient être financés par l'écotaxe poids lourds ;
- Un durcissement du malus sur les poids des véhicules, dont la limite doit être abaissée, afin que ceux-ci soient moins gourmands en matière et énergie, avec une échelle de poids différente pour les véhicules électriques, pénalisés par le poids des batteries ;
- Agir sur l'ensemble des systèmes de livraison rapide dont les mobilités sont généralement carbonées ;
- Une reconnaissance légale du covoiturage dans les pratiques des entreprises, avec un encouragement de la pratique au quotidien.

Également, des mesures pourraient être prises rapidement pour rationaliser les démarches d'achat, et donc de production et d'importation de biens de consommation.

Proposition n°14, sobriété collective de long terme :

- Moratoire sur l'installation d'écrans lumineux situés dans l'espace public ;
- Lutte renforcée contre l'obsolescence programmée, avec invitation des entreprises à amortir le matériel informatique sur minimum 4 ans ;
- Développement de l'économie circulaire, des circuits courts, de la réduction du gaspillage alimentaire.

Enfin, sur le logement, l'enjeu demeure de maintenir constante la surface occupée par habitant : maîtrise des résidences secondaires et des logements laissés vacants, encouragement aux colocations et au partage d'appareils et de surfaces dans les immeubles, urbanisme circulaire, revue des doctrines d'urbanisme contre l'étalement urbain et pour la

¹⁰ Pour une proposition de prospective énergétique appuyée en partie sur des mesures de sobriété et sur un projet de société, voir par exemple le scénario CFDT 2030. <https://www.fce.cfdt.fr/media/transition-juste-pour-une-ppe-sociale#:~:text=1.%20Le%20sc%C3%A9nario%202030%20de%20la%20CFDT%20permet,en%20minimisant%20autant%20que%20possible%20des%20risques%20sociaux>

densification de l'habitat dans les zones périurbaines, favorisant ainsi la proximité des services et de l'habitat¹¹... Toutefois, ces mesures nécessiteraient également de larges transformations de société, d'urbanisme et d'aménagements du territoire pouvant faire l'objet d'une réflexion à part entière. Nous avons donc préféré ne pas les développer ici.

6. LA SOBRIETE ENERGETIQUE CONSTITUE UN PUISSANT LEVIER CONTRE LES PENURIES D'ENERGIE ET VERS LA NEUTRALITE CARBONE... MAIS NE DOIT PAS OCCULTER NOS AUTRES DEFIS !

Toutes les mesures proposées, que nous estimons souhaitables sur le long terme, constituent autant de changements qui nous permettront de soulager la demande et d'alléger les tensions sur les filières de production renouvelables et bas carbone, ainsi que les efforts d'efficacité nécessaires à l'atteinte l'objectif de division par deux de nos émissions de CO2 d'ici à 2030 puis la neutralité carbone d'ici à 2050. Car ne nous y trompons pas : ces deux objectifs sont aussi ambitieux que nécessaires. Si, demain, la moitié de notre énergie finale vient de l'électricité (contre environ un quart aujourd'hui)¹², la situation actuelle de tension électrique propre à la France nous montre à quel point il sera complexe de garantir que la totalité de cette électricité soit bas carbone et demeure disponible à mesure que les usages croîtront, d'autant plus qu'une grande partie de nos réacteurs nucléaires auront dépassé les 60 ans à cet horizon (et seront donc certainement fermés). Par ailleurs, la moitié de notre énergie devra venir d'autres vecteurs que l'électricité. Force est de constater que les travaux de décarbonation sur ces autres vecteurs (bioénergies, biogaz, énergies de récupération, carburants de synthèse, utilisation de la biomasse solide, de déchets organiques solides ou liquides, etc.) ne font que commencer.

Dans ce contexte, la crise énergétique constitue une opportunité de réaliser à quel point il est difficile de se défaire des énergies fossiles et combien s'en passer - comme la survie de

¹¹ Voir le rapport de Terra Nova sur « La ville compacte », février 2022, <https://tnova.fr/economie-social/logement-politique-de-la-ville/la-ville-compacte/>

¹² La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) prévoit que la neutralité carbone soit atteinte en 2050 avec une progression de l'électrification, en particulier dans les transports, jusqu'à ce que notre électricité représente 50% de l'énergie finale consommée (soit le double d'aujourd'hui). L'autre moitié de notre énergie finale devrait venir d'autres sources d'énergies bas carbone (bioénergies, valorisation d'énergies fatales, etc...).

l'humanité nous l'impose - sera un bouleversement majeur. La sobriété déplace la focale de la transition écologique de la production d'énergie renouvelable et bas carbone vers le projet de société, les changements collectifs que nous souhaitons vivre, et permet d'illustrer ce qu'une ambition écologique porte de mieux vivre, en termes de pouvoir d'achat, de qualité de vie et naturellement de contribution aux objectifs climatiques.